

# Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 93

 @le\_Parisien

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,25 €) - 82 (5,50 €) - 83 (5,50 €) - 84 (5,50 €) - 93 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication de décembre 2016.

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://www.avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés  
+ de 90 000 Euros**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## OPH D'AULNAY SOUS BOIS

Mme Zohra HAKIMI - Directrice  
10 rue Nicolas Robert  
93600 AULNAY SOUS BOIS  
Tel : 01 48 19 84 40

Référence acheteur : 2017MP009

L'avis implique un marché public.

Objet : Fourniture et pose de cabines de douches intégrales de leurs accessoires d'ensemble lavabos et WC surelevés spécifiques aux personnes à mobilité réduite.

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Valeur technique de l'offre

20% Délai de livraison

50% Prix

Remise des offres : 13/10/17 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 20/09/2017

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DOE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

## Enquête publique

## MAIRIE DE LIVRY GARGAN

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité de LIVRY-GARGAN, du 9 octobre au 9 novembre 2017 inclus, soit pendant 32 jours.

La révision a pour objet de compléter la politique de préservation et de valorisation du cadre de vie livryen, sur la base de quatre grandes orientations :

1. Améliorer la qualité du cadre de vie et l'image du territoire, dans un souci d'harmonie du paysage urbain
2. Renforcer l'attractivité économique et commerciale du territoire
3. Préserver l'environnement et les paysages naturels

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Territorial de l'EPT Grand Paris Grand Est pourra approuver la révision du Règlement Local de Publicité de Livry-Gargan.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de LIVRY-GARGAN (Direction Générale des Services Techniques) pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30). Le dossier sera également consultable sur le site Internet de l'Établissement Public Territorial Grand Paris-Grand Est et de la Ville de Livry-Gargan.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de LIVRY-GARGAN

\* Le Lundi 9 Octobre de 14h30 à 17h30

\* Le Mercredi 18 Octobre 2017 de 14h30 à 17h30

\* Le Mercredi 25 Octobre, 2017 de 9h à 12h

\* Le Jeudi 9 Novembre 2017 de 14h30 à 17h30

Les observations pourront être effectuées par voie dématérialisée à l'adresse mail : [rpl@livry-gargan.fr](mailto:rpl@livry-gargan.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège administratif de

l'Établissement Public Territorial Grand Paris-Grand Est, aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Mairie de LIVRY-GARGAN (Direction Générale des Services Techniques), aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Des informations relatives à l'enquête pourront être demandées auprès de la Direction Générale des Services Techniques, Tél : 01 48 19 84 00, par mail à [rpl@livry-gargan.fr](mailto:rpl@livry-gargan.fr), et consultées sur le site Internet de la ville : <http://www.livry-gargan.fr>

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE modification n2 du plan local d'urbanisme de

## SAINT DENIS

Par arrêté en date du 05/09/2017, le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune a ouvert une enquête publique en mairie de Saint-Denis

Du lundi 18 octobre 2017 au mercredi 15 novembre 2017 inclus

L'enquête a pour objet la modification du PLU sur le secteur Pleyel. Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :

L'arrivée de la future Gare Pleyel du Grand Paris Express et du Franchissement Urbain rendent la requalification de ce quartier incontournable au regard des enjeux urbains créés par la présence de ce nouveau nœud de transport d'importance métropolitaine.

Dès lors, la réhabilitation de la tour Pleyel et de ses abords doit contribuer à l'attractivité du quartier par sa transformation en hôtel comprenant environ 700 chambres et la création d'un centre d'affaires comprenant une salle de conférence, un auditorium et des commerces.

Ce projet répond aux objectifs du Schéma Directeur d'Ile-de-France, du Contrat de Développement Territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Saint-Denis de densifier et qualifier les quartiers devant accueillir les futures gares du Grand Paris.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont contenues dans le rapport de présentation du projet de modification du PLU de Saint-Denis inclus dans le dossier d'enquête publique.

Des informations complémentaires relatives à l'environnement peuvent être obtenues en consultant le rapport de présentation du PLU de Saint-Denis (chapitres «diagnostic», «état initial de l'environnement» et «évaluation des incidences des orientations du plan sur l'environnement») sur le site internet de l'EPT : [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)

Le dossier soumis à enquête publique déposé en Mairie de Saint-Denis - Centre administratif sis 2 place du Caquet, Service de l'Urbanisme (3ème étage) sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé à cet effet les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h30 au bureau 317 et les samedis de 8h30 à 12h dans le hall administratif.

Afin d'informer le public et de recevoir ses observations, le commissaire-enquêteur assurera trois permanences en Mairie de Saint-Denis, à savoir :

- **lundi 18 Octobre 2017** : 8h30 - 12h30 (3ème étage - bureau 315)

- **samedi 28 octobre 2017** : 9h - 12h (hall du centre administratif)

- **mardi 07 novembre 2017** : 13h30 - 17h (3ème étage - bureau 315)

- **mercredi 15 novembre 2017** : 14h30 - 19h (3ème étage - bureau 315)

Les observations ou propositions pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame Sylviole FRELZ, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la Mairie de Saint-Denis - 2 place du Caquet 93200 SAINT-DENIS, siège de l'enquête publique, ou par courriel à l'adresse électronique suivante : [plu-saint-denis@plainecommune.fr](mailto:plu-saint-denis@plainecommune.fr) en vue de les annexer au registre d'enquête.

Toute information sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Denis peut être demandée auprès de l'EPT Plaine Commune à Monsieur Benoit QUESSARD ([benoit.quesnard@plainecommune.fr](mailto:benoit.quesnard@plainecommune.fr)) ou Madame Audrey HERMANN ([audrey.hermann@plainecommune.com.fr](mailto:audrey.hermann@plainecommune.com.fr)). Des informations complémentaires relatives à l'enquête publique seront disponibles sur les sites internet de la ville de Saint-Denis ([www.saint-denis.fr](http://www.saint-denis.fr)) et de l'EPT Plaine Commune ([www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr))

Toute information sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Denis peut être demandée auprès de l'EPT Plaine Commune à Monsieur Benoit QUESSARD ([benoit.quesnard@plainecommune.fr](mailto:benoit.quesnard@plainecommune.fr)) ou Madame Audrey HERMANN ([audrey.hermann@plainecommune.com.fr](mailto:audrey.hermann@plainecommune.com.fr)). Des informations complémentaires relatives à l'enquête publique seront disponibles sur les sites internet de la ville de Saint-Denis ([www.saint-denis.fr](http://www.saint-denis.fr)) et de l'EPT Plaine Commune ([www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr))

plainecommune.fr) ou Madame Audrey HERMANN ([audrey.hermann@plainecommune.com.fr](mailto:audrey.hermann@plainecommune.com.fr)). Des informations complémentaires relatives à l'enquête publique seront disponibles sur les sites internet de la ville de Saint-Denis ([www.saint-denis.fr](http://www.saint-denis.fr)) et de l'EPT Plaine Commune ([www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr))

A l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en Mairie de Saint-Denis  
- au siège de l'EPT Plaine Commune - sis 21, avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS  
- en Préfecture de Seine-Saint-Denis - Unité territoriale de la DRIEA en Seine-Saint-Denis  
- 7, esplanade Jean Moulin - B.P. 189 - 93003 BOBIGNY CEDEX  
- et sur le site internet de l'EPT Plaine Commune ([plainecommune.fr](http://plainecommune.fr))

Toute personne intéressée pourra obtenir communication en s'adressant par écrit à l'EPT Plaine Commune - Mairie de Saint-Denis - UT Urbanisme Opérationnel - 2, place du Caquet - 93200 SAINT-DENIS.

A l'issue de l'enquête publique le projet de modification du PLU de Saint-Denis, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des observations du public et du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil de Territoire, autorité compétente pour l'approuver.

### Avis d'enquête publique

Enquête publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Président de l'

## ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PLAINE COMMUNE

a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Courneuve.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Courneuve pour une durée de 36 jours consécutifs du lundi 2 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017 inclus.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est soumis à évaluation environnementale. L'évaluation environnementale du projet de Plan Local d'Urbanisme qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Monsieur Michel LABUT, retraité ancien directeur de cabinet de la SNCF a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Le siège de l'enquête est fixé au Centre Administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Égalité - 93120 La Courneuve.

Les pièces du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront tenus à disposition du public au Centre Administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures d'ouverture suivantes :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15,

- Mardi de 13h30 à 17h15,

- Et le samedi 14 octobre 2017 de 8h45 à 11h45.

Le commissaire enquêteur recevra au Centre Administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures suivantes :

- le lundi 2 octobre 2017 de 8h45 à 11h45,

- le samedi 14 octobre 2017 de 8h45 à 11h45,

- le jeudi 26 octobre 2017 de 8h45 à 11h45,

- le lundi 6 novembre 2017 de 14h15 à 17h15.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme sera également disponible sur les sites internet de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune <http://www.plainecommune.fr> et de la ville de la Courneuve.

Ces sites Internet pourront également être

consultés au Centre Administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve aux jours et heures d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur - Centre Administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Égalité - 93120 La Courneuve, et ce, avant la clôture de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est communiqué à toute personne à sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les observations, propositions et contre-propositions publiques pourront également être transmises avant la clôture de l'enquête :

- sur le site de gestion du registre dématérialisé dont l'adresse est la suivante : <http://revision-publique-pltu-courneuve.enqueteublique.net>

\* et aux adresses électroniques suivantes : [pltu.courneuve@plainecommune.com.fr](mailto:pltu.courneuve@plainecommune.com.fr) \* [revision-publique-pltu-courneuve.enqueteublique.net](mailto:revision-publique-pltu-courneuve.enqueteublique.net)

Le Commissaire enquêteur annexera ces observations, propositions et contre-propositions au registre d'enquête.

Elles seront consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fera la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut également à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune - Centre administratif Mécano - Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve sis 3 Mail de l'Égalité - 93120 La Courneuve, et ce, de la publication du présent arrêté.

L'identité des personnes auprès desquelles les informations peuvent être obtenues sont les suivantes :

Madame Claire GOUDOUR, responsable de l'Unité Territoriale Foncier Droit des sols de la Courneuve - DDUS Plaine Commune.

Madame Chloé GATUNING, chargée d'étude au sein de la Direction de l'Aménagement Secteur de la Courneuve - DDUS Plaine Commune

Au terme de l'enquête, le Conseil Territorial de Plaine Commune sera amené à approuver par délibération le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié par rapport au document arrêté pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 14/09/2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

## L'IDEAL CONSTRUCTION

Forme : SARL  
Capital : 10 000 EUROS  
Siège Social : 22, avenue Lejeune, 93700 DRANCY  
Durée : 99 ANS  
Objet social : Construction de tout type de charpente et activités similaires  
Gérant : Mme DEMIRKAPU Sadan, demeurant 22, avenue Lejeune 93700 DRANCY Immatriculation au RCS de BOBIGNY

Par acte SSP en date du 06 septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

## ADIBAT

Forme : SASU  
Capital : 2 000 Euros  
Siège Social : 83 Rue Louis Coutant, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Durée : 99 ans  
Objet social : Travaux de rénovation y compris électricité, plomberie, finitions  
Cession d'actions et agréments : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement

Président : M. FLESTEA Adrien, demeurant 83 Rue Louis Coutant, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS Immatriculation au RCS de BOBIGNY.



## COMMUNIQUÉ

01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

### Annexe à la décision DRIEA IDF N° 2017-955

Préfecture de la Région Île-de-France  
Décision portant sanction administrative à l'encontre de la société :  
**SARL SOCIÉTÉ ENTREPRISE PELAYO - SIREN : 311 551 956**  
21, Avenue Jacques Duclos - 93240 STAINS

Suite à l'avis rendu par la commission territoriale des sanctions administratives de la région d'Ile-de-France, réunie le 1<sup>er</sup> juin 2017, au regard des infractions suivantes relevées à l'encontre de la société SARL SOCIÉTÉ ENTREPRISE PELAYO (311 551 956) 21, Avenue Jacques Duclos - 93240 STAINS :

4 délits : Deux délits, un relevé sur route et l'autre relevé en entreprise, répété deux fois, pour transport routier sans carte de conducteur insérée dans le tachygraphe numérique du véhicule, deux délits, un relevé sur route et l'autre relevé en entreprise, répété six fois, pour emploi irrégulier du dispositif destiné au contrôle des conditions de travail.  
Par décision DRIEA IDF N°2017-955 le préfet de la région d'Ile-de-France a prononcé à l'encontre de cette société, la sanction administrative suivante. - Il est procédé d'une part, au retrait temporaire pour une durée de trois mois de trois des vingt-huit cartes conformes de la licence communautaire marchandise n° 11-2016-0003927 détenues par l'entreprise et, d'autre part, à l'immobilisation pendant la même période de trois poids lourds sur un total de trente-deux.

- la publication aux frais de l'entreprise de la décision préfectorale dans l'édition régionale du journal « le Parisien, 25 avenue Michelet 93408 Saint-Ouen » et dans la rubrique des annonces légales du journal « Les affiches Parisiennes et départementales - 15 rue du Louvre 75001 Paris » ;  
- l'affichage de la décision préfectorale dans ses locaux pendant la durée de la sanction.

## Divers société

### CAGTM BATIMENT

44 Avenue des Violettes  
93370 MONTEFERRE  
Capital : 2000 E  
SIRET : 797 935 392 00028

Selon le PVAGE du 04/09/17, il a été décidé à compter de ce jour :

De changement de gérant, M. PEREIRA TAVARES Lucilio est remplacé par M. NINTO TCHATA Djassi, demeurant au 3 Allée Jean Mermoz - 93390 Clichy sous-bois.  
Du transfert du siège social au 3 Allée Jean MERMZOZ - 93390 Clichy sous-bois.  
De l'adjonction d'activité : Démolition  
Modification : RCS Bobigny.

### MAKET ARCHITECTURE

EURL au capital de 3000 €  
Siège social : 8 avenue des Arts  
93170 BAGNOLET  
RCS N : 531811875 de BOBIGNY

L'AGE du 20 septembre 2017 a décidé de transférer le siège social au 282 rue des Pyrénées, 75020 PARIS à compter du 20 septembre 2017.

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de PARIS.

Mention sera faite au RCS de BOBIGNY.

Par acte SSP en date du 01/09/2017 à AULNAY / BOIS, enregistré au SIE de BOBIGNY le 13/09/2017 Bord 2017 25464 ref 2017 A12246, La

### SARL COSTA

au capital de 7.822,45€, a cédé son fonds de fonds de commerce de travaux de bâtiment exploité à son siège social 12 ch. de Blanc Mesnil, 93600 Aulnay s/ Bois, pour lequel, elle est immatriculée au RCS de BOBIGNY 389 779 925, A la

### SAS COSTA

au capital de 10.000€, RCS PARIS 831 644 117 dont le siège social est 21 place de la République, 75003 Paris, moyennant le prix principal de 25.000€ avec entrée en jouissance le 01/09/2017. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière des publications légales chez Me Armand MONIN, AARPIVO DINH & MONIN, Avocats, 48 Boulevard de Strasbourg 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Actulegales.fr  
La référence des annonces légales d'entreprises

APTE  
Avis de constitution et RCS

francemarchés.com  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

## Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email